



SOMMAIRE

page 1 :

- Analyse : Réforme(s) Peillon, retour sur un mouvement inachevé
- Contact
- Préavis de grève

page 2 :

- Suite de l'analyse en page 1
- Lycées Pro : retour sur la grève du 9 avril dans le 93
- Presse syndicale
- La CNT-FTE ?

**POUR UNE ÉCOLE
ÉMANCIPATRICE**
POUR UNE RÉVOLUTION



Contactez la fédération

- www.cnt-f.org/fte/
- fede-educ@cnt-f.org
- 06 26 50 01 36

Préavis de grève

La CNT FTE dépose chaque semaine des préavis de grève pour couvrir les mobilisations des personnels.

Préavis généraliste :

Ce préavis couvre tous les collègues souhaitant débrayer pour protester contre tous les problèmes liés à la dégradation du service public d'éducation tant au niveau local que national, ainsi que pour défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers. Il s'agit pour nous de permettre à tous les établissements et collègues le souhaitant de se mettre en grève.

ANALYSE

Peillon a perdu le rythme

Retour sur un mouvement inachevé

A la rentrée de septembre, Peillon pensait que sa réforme des rythmes scolaires et son projet de loi de « refondation de l'école » feraient consensus. Il avait commis là sa première erreur d'appréciation. Novembre, décembre, il communique à fond et prépare un décret qui fera la part belle au mercredi travaillé à l'école avec une journée à peine allégée pour les élèves. De fait, passer de 4 jours à 4 jours et demi hebdomadaires, les enseignants et les enfants vont travailler plus.

En janvier, les communes de gauche annoncent leur intention d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013, d'autres annoncent des consultations.

Paris donnera la mesure et l'ampleur nationale à un mouvement particulier qui ne s'appuiera pas sur la grève reconductible.

A Paris, le 22 janvier, 90% des instits parisiens sont en grève. Paris, c'est 662 écoles et 8000 enseignants du 1er degré ! L'AG du 22 janvier vote le principe d'une grève nationale dans les 15 jours qui suivent et de faire la demande aux fédérations d'y appeler. L'AG décide aussi une manifestation parents-enseignants-personnels des écoles le samedi 2 février qui sera un succès (un millier de participants environ). S'ensuivent 4 réunions publiques organisées par la mairie de Paris qui verront se rassembler des centaines d'instits et de parents. Ces réunions de propagande municipale seront très investies par les opposants à la réforme. Parallèlement, la mairie de Paris communique sur la « déprécarisation » du périscolaire et compte sur ses négociations avec les organisations syndicales municipales pour désamorcer le conflit. L'UNSA animation appelle à la grève le mercredi 20 février suivie par plus de 75% des Centres de Loisirs parisiens. Une grève inhabituelle et inhabituellement très suivie va encadrer ces négociations. Fait exceptionnel dans le milieu syndical parisien : plusieurs rencontres intersyndicales entre les organisations syndicales enseignantes et municipales auront lieu.

A l'appui de l'intersyndicale parisienne, une intersyndicale nationale regroupant FO, SUD, CGT, FAEN, CNT appelle à une journée de grève nationale le 12 février, le SNUIPP-FSU appelant plus tard de son côté. Cette grève est un succès dans le 1er degré : de 60% à 80% de grévistes au niveau national. Les mairies contraintes par le décret sur les rythmes n'ont que jusqu'au 31 mars pour se décider. Elles lancent des consultations. C'est le début d'une multiplication d'initiatives de parents, avec un réel décalage entre les instances de la FCPE et la base dans les écoles, et d'instits qui verront une très grande majorité des communes retarder l'application des nouveaux rythmes à la rentrée 2014.

Paris sera la victime collatérale d'un accord politicien. Il faut sauver le soldat Peillon ! Malgré la grève du lundi 25 mars, suivie par 55% des instits parisiens et devant un millier d'instits réunis devant l'hôtel de ville, Delanoë fait voter son application pour la rentrée 2013.

Jeudi 28 mars : nouvelle journée nationale de grève sans la FSU.

La date est bien calée, mais le scénario du 12 février ne se reproduira pas. Les vacances, l'annonce des communes pour l'application en 2014, un 3è jour de grève en 3 mois, le refus de la FSU : la grève n'est pas un succès. Bilan d'étape : du temps gagné sauf à Paris, Rennes, Grenoble ou Toulouse,... Et à peine 25% des élèves qui travailleront le mercredi matin à la rentrée 2013.

la suite page 2



Quels enseignements ?

Darcos, Chatel virés, l'arrivée de Peillon au ministère de l'éducation, suscita quelques espoirs. (annonce de créations de 60 000 postes...). La communication sur la réforme des rythmes mit un point final aux illusions ! Rien sur le socle commun des compétences, les programmes Darcos, les livrets (LPC), les évaluations nationales, base élèves...

L'annonce en fanfare du travailler plus, sans aucun changement sur le fond (programmes) et à peine sur la forme (allègement de 45 minutes seulement de la journée scolaire) en arguant du bien être de l'élève rassembla dans un même élan des plus réactionnaires d'entre nous (on ne touche pas aux 4 jours ni à rien d'autre) aux plus engagés pour changer l'école.

Cela influa dès le début sur l'organisation de ce mouvement où la délégation des personnels aux décisions des intersyndicales conjugué à la faiblesse des AGs ne permit pas de déboucher sur un mouvement plus dur.

Si l'unité syndicale à la base est une réalité, la FSU en n'appelant pas à la dernière journée nationale de grève, sifflait la fin de la récréée ! Entre un pôle radical (certes minoritaires selon les critères institutionnels : FO-CGT-SUD-CNT) appelant au retrait du décret et de la loi de refondation et la FSU défendant une réécriture et du décret et de la loi, cela ne pouvait pas durer trop longtemps ; sans entraîner la FSU à se renier sur le fait qu'elle est pour une réforme des rythmes !

Rien n'est encore achevé. Les uns ont gagné du temps mais rien sur le fond ; d'autres vont être amenés dès maintenant à imaginer la suite. Puisque cette suite, 4 jours ou 4 jours et demi, c'est bien nous qui l'assumerons.

LYCEES PROFESSIONNELS

Retour sur la mobilisation du 9 avril dans le 93 (grève et rassemblement devant le Ministère)

« Depuis 2009 et la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans, le rectorat de Créteil refuse d'appliquer les horaires réglementaires prévus par le Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009. Sur le seul département du 93 ce sont près de 2 000 heures de dédoublements qui ont été volées aux élèves pour l'année 2012-2013, soit l'équivalent de 111 emplois temps plein ! Malgré les nombreuses démarches d'établissements auprès du rectorat pour que celui-ci cesse ces pratiques, les DHG affectées pour la rentrée prochaine ne se font pas une nouvelle fois sur la base des horaires légaux prévus par le bulletin officiel. »

Extrait de l'appel intersyndical (CNT, CGT, SUE.EP-FSU, SUD)

LP du 93 : le mépris

Des escouades de policiers anti-émeutes en guise de comité d'accueil pour les collègues se rassemblant devant le Ministère de l'Éducation (environ soixante-dix personnels représentent treize établissements de l'académie). L'ambiance est festive et déterminée : drapeaux syndicaux, banderoles d'établissements, slogans... !

Le Ministère refuse de recevoir une délégation... Ce mépris ne fait que renforcer la détermination des collègues. On se demande pourquoi les LP du 93 sont les moins bien dotés en nombre d'heures : parce que leurs élèves sont pauvres ? Parce que la majorité d'entre eux sont immigrés ?

Nous demandons l'application de la loi, et la seule réponse qu'on obtient c'est une quarantaine de flics, cherchez l'erreur...

La mobilisation se poursuit !

Blog des LP en lutte : <http://leramdandeslp.wordpress.com/>

PRESSE

Le Combat Syndicaliste du mois d'avril, journal mensuel de la Confédération Nationale du Travail est sorti.



La décolonisation... c'est quand ?

<http://www.cnt-f.org>

LA CNT-FTE ?

Un syndicalisme interprofessionnel et solidaire

La CNT Éducation réunit l'ensemble des personnels - précaires ou titulaires - travaillant dans le secteur éducatif du privé comme du public. Elle syndique également des lycéens(-nes) et des étudiant(e)s et agit en étroite relation avec les autres syndiqué(e)s de la CNT.

Un syndicalisme autogéré

La CNT Éducation fonctionne sans permanent, ses militantEs, bénévoles, ne bénéficient d'aucune "décharge" syndicale contrairement aux autres organisations. Les décisions sont prises en assemblée générale ; les déléguéEs, éluEs sur des mandats précis sont révocables à tout moment.

Un syndicalisme révolutionnaire

La CNT Éducation ne limite pas la lutte syndicale aux nécessaires revendications à court terme. Elle combat l'organisation capitaliste et hiérarchique de la société actuelle ; elle lutte pour un changement révolutionnaire, égalitaire et autogestionnaire de l'école et de la société.

Un syndicalisme de combat

Les moyens d'action de la CNT sont ceux du mouvement social lorsque celui-ci décide de renouer avec les pratiques du syndicalisme révolutionnaire (grève générale et reconductible, désobéissance civile, occupations, auto-organisation, coordinations, collectifs syndiquéEs/non syndiquéEs...), etc...

Un syndicalisme porteur d'un projet éducatif et pédagogique

Si la CNT Éducation défend le service public d'éducation, elle n'en porte pas moins un regard critique sur son fonctionnement actuel (élitisme, individualisme, etc.). Elle prône l'utilisation de pédagogies individuellement et socialement émancipatrices ainsi que la laïcité et la mise en place de la démocratie directe au sein des établissements scolaires...

Un syndicalisme internationaliste

L'un des fondements de notre syndicalisme est son internationalisme.